Corbreuse

BULLETIN MUNICIPAL

CORBREUSE

N° 179 - AVRIL 2017

DOURDANNAIS EN HUREPOIX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.mairie-corbreuse.fr

CONSEIL NATIONAL
Village Fleuri
DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Agenda

22 avril :
Essonne Verte - Essonne Propre
Rdv devant la mairie à 13h45

23 avril :
1er tour des élections présidentielles

27 avril :
Balayage mécanique des caniveaux

28 avril :
Carnaval des écoles

7 mai :
2ème tour des élections présidentielles

20 & 21 mai :
Intervillage à Roinville

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 15h00 - 18h00
Mercredi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 15h00 - 18h00
Samedi : 9h00 - 12h00
Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous.

Adresse électronique de la Mairie

Vous avez la possibilité de vous adresser à la Mairie par courrier électronique à :

mairie.corbreuse@wanadoo.fr

Site internet de la Mairie

www.mairie-corbreuse.fr (rubrique contact)

CORBREUSE Communication
n° 179 - Avril 2017
Directeur de publication : Denis MOUNOURY, Maire
Service communication : Sonia RAFFUGEAU
Tél : 01 64 59 40 63
Imprimé par nos soins avec un matériel écoresponsable

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous sommes à la veille du 1er tour de l'élection présidentielle. Surtout, je vous exhorte à **aller voter**. Un taux d'abstention de 20 % au second tour de l'élection présidentielle de 2012, 43% aux élections législatives cette même année, près de 40 % aux élections municipales de 2014 et 50 % au 1er tour des élections départementales et régionales de 2015 n'est pas acceptable.

L'abstention est devenue le « premier parti de France », selon l'expression consacrée. Quelles explications peut-on donner ? Indifférence à la chose publique, méconnaissance des enjeux, désaffection de la politique, défiance vis-à-vis des élus, insuffisance de l'offre politique… ? Qu'elles qu'en soient ses raisons, l'abstention marque un affaiblissement de notre démocratie. Car, en effet, permettez-moi de le rappeler : le pouvoir politique appartient à l'ensemble des citoyens, et le droit de vote est l'outil grâce auquel ils peuvent l'exercer, en choisissant leurs représentants. Vous le savez, ce droit n'a pas toujours existé et il a fallu bien des luttes pour le conquérir.

Ces derniers temps, notre démocratie a encore été bien malmenée. Un grand média de télévision a décidé qui seraient les 5 premiers candidats au 1er tour bien avant que vous ayez voté !!! Se retrancher derrière les sondages pour expliquer ce déni de démocratie en dit long du respect des électeurs. D'autant plus que j'ai entendu plusieurs fois sur ce média mais aussi sur d'autres antennes ce message : « *Beaucoup d'électeurs sont indécis et ce débat leur permettra de faire leur choix* », Cela a le mérite d'être clair, « *vous les indécis voici les 5 candidats qui méritent vos suffrages* », sous-entendu oubliez les 6 autres. Encore plus grave, le Conseil d'Etat a validé cette violation de l'égalité des candidats. C'est un manque de respect total vis-à-vis des milliers de maires qui ont apporté leur parrainage à ces « petits candidats » et dont je fais partie. A travers ces signatures nous, maires, avons jugé que ces candidatures étaient sérieuses et méritaient de s'exprimer en alimentant le débat démocratique dans le cadre de cette élection présidentielle. TF1 a bafoué ces maires. Curieusement, je n'ai pas entendu un de ces « grands candidats » protester contre cette manière de faire, chacun son arrangement avec la définition du mot démocratie. Et pourtant les promesses les plus folles et les surenchères les plus ridicules ne sont pas que chez « les petits candidats ». Je fais confiance aux électeurs pour réfléchir et cerner dans ce dédale de mensonges le programme qui sans démagogie, sans populisme sera le marchepied de la croissance, de l'emploi, de la prospérité et de la paix.

Utilisez votre droit de vote, allez voter ! Choisissez qui vous voulez, mais votez !

Votre Maire
Denis MOUNOURY

SOMMAIRE

Agenda....p 2
Édito....p 3

CORBREUSE AU JOUR LE JOUR
Exposition photos....p 4
Portes ouvertes à l'H.O.C....p 4
J'invite un banquier dans la classe....p 5

LA MUNICIPALITÉ VOUS INFORME
Votre partenaire CNAV vous informe....p 6
Frelons asiatiques....p 7
Annonce....p 8
Balayage mécanique des caniveaux....p 8
Elections présidentielles....p 8
Vivre au jardin avec des engrais naturels...P 9
P.P.R.I....p 10
Marche muletière en Hurepoix....P 10
La Croix Rouge Française....p 10

LE CONSEIL MUNICIPAL
Compte rendu du 3 février 2017....p 11
Compte rendu du 7 avril 2017....p 13

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS
Compte rendu du 2 mars 2017....p 15

CORBREUSE PRATIQUE
Urbanisme....p 17
État civil....p 18
Vie de la paroisse....p 18
Infos pratiques....p 19

Exposition photos

C'est par une belle journée printanière, que l'exposition photos organisée par la Commission Culturelle, a ouvert ses portes, ce **dimanche 26 mars**. Parmi les amateurs éclairés, nous avons eu le plaisir d'avoir la visite de quelques résidents du « Colombier » et de leurs accompagnatrices. Tous ont pu admirer les photos retraçant la vie du village durant l'année 2016, des souvenirs de voyages, de belles réalisations couleurs ou noir et blanc amicalement prêtées par des clubs photos.

Les clichés des anciennes vues de Corbreuse ont remporté un vif succès, permettant à certains de se replonger dans des souvenirs d'école, de communions et divers lieux. Une occasion privilégiée d'échanger autour de leurs anecdotes… Un grand merci à tous.

Madeleine MAZIERE pour la Commission Culturelle

Portes ouvertes à l'Huilerie de l'Orme Creux

HOC - Huilerie de l'Orme Creux

Pour la seconde année, l'Huilerie de l'Orme Creux a ouvert ses portes au public, **les 1er et 2 avril**, pour une visite découverte agrémentée d'un marché de producteurs.

Déjà présente cette année au Salon International de l'Agriculture à la porte de Versailles, notre huilerie Corbreusoise a accueilli un large public venu parfois de loin pour lui faire découvrir les secrets de la fabrication de l'huile de lin, de chanvre et de caméline, des farines sans gluten issues de ces mêmes cultures, et de la genèse du savon noir à l'huile de lin.

La météo comme l'ambiance étaient au beau fixe, et certains visiteurs ont presque passé l'après-midi sur place afin de ne rien manquer. Les producteurs présents n'ont pas eu à le regretter :

- Christophe MORIN, producteur de foie gras et spécialités de canard (Ferme de la Mare au Tronchet, Chalo Saint-Mars)
- Sandy BAROUK, créatrice de macarons, pâtes à tartiner et kits à cuisiner (« C'est moi qui l'effet » à Vitry-aux-loges, 45)
- Isabelle GLATRE, cressicultrice (Les Boutards, Chalo Saint-Mars)
- Pascal VALOIS et Jérémie BOSSELUT, apiculteurs (Ferme des Clos à Bonnelles, 78)
- La famille GENTY était venue en voisine proposer ses colis de viande (Ferme de Brandelles à St-Martin de Bréthencourt, 78)
- Joël NOLLEAU faisait découvrir ses spécialités au Safran (Safran de la Ventue à Puiselet le Marais)
- Et bien sûr l'EARL JOIRIS qui recevait, proposait les produits de l'Huilerie de l'Orme Creux.

L'APAD (Association Pour la Promotion d'une Agriculture Durable) tenait également un stand pour faire découvrir au grand public tout l'intérêt de l'agriculture de conservation des sols, une méthode d'avenir basée sur l'absence de travail mécanique du sol, sa couverture permanente par des couverts végétaux, pièges à carbone et à nitrates, et la diversité dans la rotation des cultures.

De petits poissons de papier cachés ici ou là le samedi ont fait la joie des enfants, mais le succès de cette opération, lui, n'était pas un poisson d'avril !

J'invite un banquier dans ma classe

Opération « J'invite un banquier dans ma classe » : plus de 100 ateliers d'éducation financière pour aider les enfants de 8 à 11 ans à comprendre comment gérer leur argent.

Pour la Semaine européenne de l'argent, La Fédération Bancaire Française (FBF) a renouvelé son opération « J'invite un banquier dans ma classe ».

« J'invite un banquier dans ma classe », c'est un jeu de plateau d'une heure mené par le professeur. Un banquier invité répond aux questions des élèves. Le jeu, conçu par un professeur ludologue pour les enfants de 8 à 11 ans, les place dans des situations de la vie où ils doivent faire des choix concernant l'argent et leurs premiers achats.

Les comités régionaux de la FBF délèguent des banquiers dans une centaine de classes de CM1 et CM2 en France, à l'invitation et avec l'accord écrit des chefs d'établissements. Ce projet est mené dans un cadre éthique clairement défini, excluant toute démarche commerciale.

L'impact de cette initiative sur les connaissances et le comportement des élèves donnera lieu à une évaluation par l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA).

Marie-Anne BARBAT-LAYANI, Directrice générale de la FBF, souligne : « L'argent ça compte ! Le budget et l'argent sont des fondamentaux dans l'éducation des citoyens. L'école est, en relation avec le cadre familial, le lieu le plus favorable à l'apprentissage. Avec « J'invite un banquier dans ma classe » et le concours de banquiers mobilisés par nos comités régionaux, nous contribuons à donner à chacun, dès le plus jeune âge, les clés d'une maîtrise responsable de son budget ».

Pour en savoir plus sur cette opération et sur le jeu, visitez le site :
www.unbanquierdansmaclasse.com

Monsieur José CORREIA, Directeur d'agence bancaire a participé à cette Opération dans les classes de CM1-CM2 de Mesdames VALETTE et TREILLE.

Votre partenaire CNAV vous informe

LE RDV en agence retraite

Désormais, afin de garantir un accueil de qualité aux assurés, le réseau d'agences retraite reçoit uniquement sur rendez-vous.

Pour solliciter un rendez-vous avec un conseiller, il suffit à l'assuré d'en faire la demande via son espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr ou au 3960*.

Une question ? Un besoin d'information ?

Les assurés sont également invités à utiliser les moyens suivants :

Internet

Sur le site www.lassuranceretraite.fr : en se connectant à leur espace personnel, les assurés peuvent accéder aux informations sur leur dossier, leurs droits et effectuer les différentes démarches en ligne (faire la demande de sa retraite ou télécharger son attestation de paiement...).

MSAP

Le réseau de maisons de services au public (MSAP) qui propose un accompagnement administratif et dans la réalisation des démarches en ligne.

Téléphone

Le téléphone, avec le numéro unique **3960*** : pour échanger en direct avec un conseiller.

*ou le 09 71 10 39 60 depuis l'étranger, un mobile ou une box.. Du lundi au vendredi de 8h à 17h.

COLAS

Ile-de-France
Normandie
La route avance

TERRASSEMENTS • ASSAINISSEMENT
VRD • ROUTES

Travaux Privés

AGENCE ESSONNE
ROINVILLE-SOUS-DOURDAN—91410 DOURDAN
Tél : 01 64 59 70 90 - Télécopie : 01 64 59 38 32

Frelons asiatiques

Le frelon asiatique est aussi dangereux que le frelon européen. Il est très agressif, bien plus encore que son cousin européen. Seules les femelles sont équipées d'un dard pouvant mesurer 5 millimètres.
A l'inverse du frelon européen, il peut piquer plusieurs fois. La piqûre d'un frelon asiatique est toute aussi violente et dangereuse que celle d'un frelon européen et bien plus douloureuse que celle d'une guêpe.
Un nid de frelons asiatiques à basse altitude représente un réel et grave danger pour les enfants en premier lieu.
Le problème avec les nids bas (30% des nids le sont) est que si l'on n'a pas connaissance du nid (souvent caché), il suffit de fortes vibrations : branches remuées, d'un bruit important (tondeuse par exemple) ou d'un passage trop proche pour déranger ses occupants. Si la colonie de frelons se sent menacée, elle attaque !
Les nids hauts perchés ne sont pas dangereux, car trop éloignés de l'agitation humaine.

Que faire en présence d'un nid de frelons asiatiques ?

Ne pas vouloir détruire le nid soi-même !

✦ En prévention, il convient d'être prudent et de ne pas s'approcher à moins de 5 mètres du nid.
✦ Ne prenez pas le risque de détruire le nid vous-même, faites appel à des professionnels :

∞ **Sur le domaine privé**, c'est une entreprise privée relevant de l'activité « services de désinfection »,

∞ **Sur le domaine public**, ce sont les sapeurs-pompiers qui interviennent dès lors qu'il y a un risque particulier pour des tiers.

✦ Le nid de frelons non détruit ne sera pas réinvestit l'année suivante. Il y a peu de probabilité qu'un nid se reconstruise à proximité immédiate de l'ancien nid l'année d'après. Le nid se dégradera naturellement avec le pluie et les oiseaux.

La piqûre de frelon :

La dose de venin injectée par le frelon est plus importante que celle d'une guêpe, plus profonde et bien sûr plus douloureuse. Les effets qui s'en suivent sont aussi plus importants. **Attention !!! En cas d'allergie, une seule piqûre mal placée (gorge, bouche et plus largement tête) peut entraîner un œdème de Quincke ou un choc anaphylactique.**
En cas de piqûres multiples (très fréquent), il y a risque de troubles importants, car le venin est neurotoxique et cardiotoxique. Il est fortement conseillé de consulter un médecin ou pharmacien très rapidement et accompagné de préférence. **Attention ! La plupart des pharmacies ne disposent pas, en stock, de kit d'adrénaline pour le traitement en urgence du choc anaphylactique.**

HOC - Huilerie de l'Orme Creux

Fabrication artisanale d'huile de lin et dérivés (savon noir, encaustique, huiles alimentaires, etc ...)

24 rue de l'Orme Creux - 91410 Corbreuse
06 82 85 73 47 pour rdv ou www.h-o-c.fr

Annonce

L'Association Agréée de Pêche et de Pisciculture (A.A.P.P.) recherche des bénévoles, (1 président, 1 trésorier et 1 secrétaire).

Si vous êtes intéressé, merci de laisser vos coordonnées en mairie.

Balayage mécanique des caniveaux

La balayeuse mécanique passera dans les rues du village le **jeudi 27 avril**.

Afin que tous les caniveaux puissent être balayés, nous comptons sur vous pour stationner votre véhicule chez vous, et pour ceux qui sont dans l'impossibilité de le faire, de le déplacer au moment où la machine passera.

Elections présidentielles

1er tour, dimanche 23 avril

Bureau de vote n° 1 au Clos de l'Abside, rue des Montceaux

Bureau de vote n° 2 au Foyer, place Etienne de Garlande

Bureaux de vote ouverts de 8h00 à 20h00

Pour voter dans les communes de plus de 1 000 habitants, **une pièce d'identité est obligatoire** : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire en cours de validité.

2ème tour, dimanche 7 mai

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. La démarche se fait à la Gendarmerie, au Commissariat ou au Tribunal d'instance.

Toutes les informations sur le vote par procuration sur :

http://www.essonne.gouv.fr/Actualites/Elections-vote-par-procuration

Vivre au jardin … avec des engrais naturels

Depuis plusieurs années la Commune est engagée dans un programme d'entretien des espaces publics (massifs, pelouses, voirie…) sans produits phytosanitaires, polluants et dangereux ; elle a reçu cette année à ce titre le label « Terre Saine » promu par le Ministère de l'Environnement.
Zoom sur un des conseils que nous vous donnions dans le dernier bulletin municipal !

Recyclez, compostez !

Comment fait la forêt pour nourrir autant de plantes ? Elle rend au sol tout ce que celui-ci lui a donné pour faire croître cette végétation, en y ayant rajouté un peu d'énergie que le soleil lui a fourni…
Donc la meilleure façon de nourrir le sol, c'est de lui rendre le plus possible de matière qu'il vous a donnée.

Rendez-lui les restes du potager comme par exemple les légumes abîmés, les épluchures, les plantes de légumes une fois la récolte finie. Rendez-lui également les déchets verts de votre jardin d'ornement comme les tontes de pelouses, les feuilles mortes, les herbes indésirables que vous avez arrachées, les restes de taille de rameaux une fois broyés (Bois Raméal Fragmenté, appelé aussi 'BRF').
Rendez-lui aussi les fumiers d'animaux si vous en avez, car ils sont eux aussi bien constitués d'éléments provenant du sol (paille et aliments).
Vous voyez, ce n'est pas si compliqué.

Concrètement, comment s'y prendre ?

Dans le jardin d'ornement, utiliser simplement du compost pour nourrir les massifs.
Sous les arbres et arbustes, là où il n'y a pas de petites plantes, utiliser du 'BRF' : celui-ci est très intéressant pour nourrir les premières couches du sol et pour l'aérer, surtout avec nos terres argileuses.
Pour donner un petit coup de pouce à un endroit précis, essayez alors le purin d'ortie, le purin de consoude ou le thé de compost comme engrais liquide.
La pelouse peut recevoir du compost tamisé et de la cendre de bois.

Au potager (bio bien entendu !)

Recouvrir le terrain de paillage et de déchets verts en tout genre qui se compostent naturellement en surface. Les zones recouvertes de 'BRF' verront la structure du sol grandement améliorée. Comme pour le jardin d'ornement, on peut également se servir de différents purins, thé de compost et cendre de bois. Quand une bonne surface se libère, on peut semer de l'engrais vert, soit pour structurer le sol, soit pour y fixer de l'azote grâce aux plantes de la famille des Fabacées (légumineuses). Enfin, on peut également tester un apport avec du tourteau de ricin et la corne broyée, utile pour leur apport progressif d'azote. Ils permettent de ne pas avoir le problème de faim d'azote provoqué par la dégradation des matières carbonées (paille et autres matières sèches).

La Commission Espaces Verts, Développement Durable et Environnement

Plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation

Le Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles d'Inondation (P.P.R.I.) revient pour une nouvelle enquête publique. Par arrêté préfectoral, la ville de Dourdan a été désignée comme siège de l'enquête. L'avis d'enquête publique est affiché en Mairie de Corbreuse.

Une dernière permanence d'un commissaire enquêteur est organisée à Dourdan vendredi 21 avril de 14h30 à 17h30.

L'ensemble du dossier est consultable sur le site www.essonne.gouv.fr

Marche muletière en Hurepoix du 14 au 21 mai

Rotary Club de Dourdan

Le Rotary Club de Dourdan organise une grande marche en Hurepoix pour soutenir la recherche sur les cancers de l'enfant.

Les dons récoltés pendant ce périple seront versés à deux associations reconnues d'intérêt général : l'Etoile de Martin et les amis d'Antoine.

La randonnée menée par Jean, marcheur muletier, et Mario, mulet de bât de 17 ans, partira d'Angervilliers dimanche 14 mai au matin, pour arriver à Roinville le dimanche 21 mai.

Pour connaître les étapes et faire un bout de chemin : www.rotary-dourdan.fr

Merci d'informer la veille de votre participation à la marche :
François : 06 33 76 13 06
Gérard : 06 08 97 62 61

l'★ de Martin
ESPERER ET GRANDIR SANS CANCER

Les amis d'Antoine

La Croix Rouge Française

Nous sommes une équipe de bénévoles dynamique de tous âges et tous milieux professionnels confondus, réunie autour des sept principes de la Croix Rouge française : unité, volontariat, indépendance, neutralité, impartialité, humanité, universalité.

Nous avons au sein de notre unité locale cinq activités :

- la formation grand public (PSC1 (premier secours civique), IPS (Initiation premier secours)
- l'action sociale (maraude, distribution de CAP (Chèque d'Aide à la Personne), projet puériculture)
- Le secours au quotidien (poste de secours, formation de secouriste)
- l'urgence (inondations, attentats, catastrophes naturelles, aide aux sinistrés)
- Permanence ouverte au public tous les vendredis de 18h à 20h (hors période scolaire).

Nous sommes en recherche constante de nouveaux bénévoles et de nouvelles actions à mener. Alors n'hésitez pas à nous contacter :

Unité locale des trois vallées
3 rue Lamoignon
91530 SAINT CHERON
06 66 59 26 52
ul.stcheron@croix-rouge.fr

croix-rouge française

COMPTE RENDU

DU

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 février 2017

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient Présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme SPOTE, Mme MASSONNEAU, M. HOUSSINOT, Mme NOTOT, Mme DELEMER, Mme SAISON, M. BOUCHER

Absents excusés : M. QUENTIN, pouvoir à M. SARRAZIN

M. PIEROT

Mme BROHAN

Madame SAISON est élue secrétaire.

LE CONSEIL :

◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.

◆ **Procèd**e à la nomination des délégués titulaire et suppléant pour la commission développement durable de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix.

Titulaire : Monsieur Fabrice SARRAZIN

Suppléant : Monsieur Denis MOUNOURY

13 voix POUR

◆ **Procèd**e à la nomination des délégués titulaire et suppléant pour la commission promotion tourisme de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix

Titulaire : Monsieur José CORREIA

Suppléant : Monsieur Christophe BARRAULT

13 voix POUR

◆ **S'oppose** au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) à l'intercommunalité.

13 voix POUR

◆ **Sollicite** de l'ADEME une subvention au titre des travaux de modernisation et de rénovation de l'éclairage public.

13 voix POUR

◆ Suite à la proposition de Monsieur Michel POUZOL, député, concernant la réserve parlementaire afin de soutenir les projets d'investissements,

Sollicite une subvention au titre de la réserve parlementaire pour l'acquisition d'un tableau blanc interactif pour l'école élémentaire (montant de l'acquisition 3 330 € HT).

13 voix POUR

De même, suite à la proposition de Monsieur Vincent DELAHAYE, sénateur,

Sollicite une subvention au titre de la réserve parlementaire pour l'installation d'un vidéo portier à la garderie.

13 voix POUR

◆ **Approuve** les nouveaux statuts de la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix

13 voix POUR

◆ **Approuve** la modification des statuts du SIBSO.

13 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention avec le centre Interdépartemental de Gestion pour la mise à disposition d'un agent du centre de gestion pour une mission de conseil en organisation et ressources humaines au sein de la mairie de CORBREUSE.

13 voix POUR

◆ **Décide** de créer un poste d'animateur à titre contractuel pour répondre aux besoins des études dirigées à compter du 1er mars 2017, pour un nombre d'heures variables en fonction du besoin.

13 Voix POUR

◆ **Décide** de créer un poste d'agent technique à titre contractuel pour l'entretien du restaurant scolaire après le goûter de la garderie le soir, pour 4 heures hebdomadaires et ce, à compter du 1er mars 2017.

13 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES

◆ SIAEP : travaux commencés au niveau du château d'eau et changement des branchements plomb rue des Montceaux.

◆ Bulletin municipal en cours de réalisation.

◆ Les éoliennes d'Allainville aux Bois seront raccordées électriquement au poste de Liphard à Dourdan.
Les câbles seront enfouis le long de la départementale.

◆ Point sur le haut débit.

◆ Point sur la circulation dans le village : mise en place de la signalisation d'ici le mois de mars rue du Hurepoix, rue de l'Antiquin et rue du petit four.

◆ Le Trouvilliers : vitesse limitée à 30 km/h (arrêté municipal pris en ce sens). Les nids de poule sur la chaussée ont été rebouchés.

◆ Jardins familiaux : l'association «Le jardin des racines» a été créé par les futurs jardiniers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h05

COMPTE RENDU

DU

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 avril 2017

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient Présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, M. SARRAZIN, Mme MASSONNEAU, M. QUENTIN, Mme BROHAN, Mme NOTOT, M. PIEROT, Mme DELEMER, Mme SAISON, M. BOUCHER

Absents excusés : M. BARRAULT, pouvoir à M. CORREIA
Mme MAZIERE, pouvoir à Mme MASSONNEAU
Mme SPOTE, pouvoir à Mme NOTOT
M. HOUSSINOT, pouvoir à M. MOUNOURY

Monsieur BOUCHER est élu secrétaire.

LE CONSEIL :

- **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.
- **Vote** le taux des 3 taxes pour 2017.

Les taux restent inchangés pour produire la somme 468 274 € nécessaire à l'équilibre du budget.

Taxe d'habitation : 11.64
Taxe foncière bâti : 12.17%
Taxe foncière non bâti : 46.5%

15 voix POUR

- **Autorise** Monsieur le Maire à verser aux diverses associations les subventions suivantes :

. A.C.S.	16 000 €
ADMR	900 €
. Jeunes Pompiers Dourdan	200 €
. Anciens Combattants	120 €
. APAEI	100 €
. Coopérative élémentaire	900 €
. Coopérative maternelle	750 €
. Association « Corbreuse en Fête »	300 €
. Corbreuse/Ste Mesme Football	1 000 €
. Croix Rouge	50 €
. Santé 2002 DREPOBA	200 €
. Mini-tennis école	800 €
. Tennis Club Corbreuse	550 €
. ainsi qu'au C.C.A.S.	6 000 €

14 voix POUR *1 ABSTENTION*

◆ **Décide** d'affecter une partie du résultat de fonctionnement du budget général 2016 comme suit :

Investissement – compte 1068 – Réserves Excédent de fonctionnement pour 80 000 €

Le solde, soit 176 726.59 € reste en excédent de fonctionnement.

15 voix POUR

◆ **Approuve,** chapitre par chapitre, le Budget Primitif 2017 de la commune d'un montant total de 2 238 793.54 €, équilibré en recettes et en dépenses.

Section de fonctionnement : 1 310 467.59 €

Section d'investissement : 928 325.95 €

15 voix POUR

◆ **Reconduit** le prix de la taxe d'assainissement communale à 1.054€/m³ pour 2017.

15 voix POUR

◆ **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation du Budget assainissement 2016 comme suit :

Investissement – compte 1068 – Réserves excédent d'exploitation pour 9 750 €.

15 voix POUR

◆ **Approuve,** chapitre par chapitre, le Budget Primitif 2017 du service Assainissement pour un montant total de 585 855.61 €, équilibré en recettes et en dépenses.

Section d'exploitation : 199 215.05 €

Section d'investissement : 386 640.56 €

15 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention avec le SIAEP d'Ablis pour l'établissement des factures d'assainissement de la commune.

15 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer le marché à bons de commande concernant les travaux d'amélioration et d'entretien des voiries et réseaux divers avec la Société COLAS pour une durée de un an reconductible de manière tacite 3 fois, pour une période de un an, soit une durée maximale de 4 ans et dans la limite des crédits budgétaires votés annuellement.

15 voix POUR

◆ Afin d'effectuer le raccordement électrique (Haute Tension) du Parc Eolien d'Allainville aux Bois, ENEDIS est amené à poser une armoire électrique et deux câbles haute tension sur 40 mètres sur les parcelles cadastrées

X 566 et 649 (route du Trouvilliers) appartenant à la commune de CORBREUSE.

Après avoir pris connaissance des travaux,

Donne son accord pour les travaux à effectuer par ENEDIS.

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de servitudes avec ENEDIS.

15 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES

◆ Point sur les permanences aux bureaux de vote lors des élections présidentielles et législatives

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Réunion du 2 mars 2017

Présents : Christophe BARRAULT– Valérie DELEMER – Madeleine MAZIERE –

Lotfi BOUBEKEUR – BOURRET Nathan – MARANDON Valentine – MARTINSKY Prunelle – Maxence OPENNEAU – SARRAZIN Adrien – Mathis SUZAN – Joan TANAZACQ – Awen COUTURIER – Sofian SEREZAT

Absents ou excusés : Denis MOUNOURY – François PIEROT – Isabelle NOTOT – Richard BOUCHER – Anne Marie MASSONNEAU

Natan BOST – Eric AFATSAO

Rédactrice : Valérie DELEMER

✦ Rappel des dates à retenir est fait :

- **Essonne Verte Essonne propre Samedi 22** avril – rendez-vous est donné à tous les volontaires à 13h45 devant la Mairie.

- **Exposition photos amateurs Dimanche 26 mars**, tout Corbreusois peu exposer, il suffit de se rapprocher de la Mairie pour s'inscrire en indiquant le nombre de photos à exposer et leur format. Les anciennes prises de vue de Corbreuse sont également les bienvenues. Si des enfants du CME souhaitent exposer il faut qu'il déposent leurs photos dans la boite aux lettres de la mairie.

- **Boum du CME, Samedi 17 juin**, animée comme l'an dernier par le DJ Max d'Animations, elle concernera les CM1, CM2, 6e et 5e et se déroulera de 17h30 à 20h30 au foyer.
La Mairie se charge d'apporter les boissons, les enfants invités se chargent des grignotages (bonbons, gâteaux, biscuits sucrés ou salés...).

✦ Travail en demi groupes sur les projets

⬩ L'air de jeux du petit parc

Les devis établis par plusieurs entreprises oscillent de 9000€ à 12000€ (pour les plus simples). Les conseillers adultes expliquent que ce qui n'est pas envisageable au plan financier pour cette année.
Ce projet et le travail effectué est gardé et reporté à l'année prochaine, dans l'objectif de parvenir à décrocher une subvention afin d'en alléger le coût.

Il est donc proposé au groupe ayant travaillé sur ce projet de choisir parmi les autres projets listés au début de leur mandat **: leur choix se porte sur les potagers partagés**.

⬩ Création de potagers partagés

Parmi les propositions évoquées, 3 retiennent l'attention du groupe :
- proposer une parcelle par quartier, que les habitants cultiveraient collectivement, à l'image ou en complément des jardins ouvriers qui vont bientôt voir le jour.
- Mettre à disposition de chaque famille un carré potager.
- Répartir dans le village des jardinières mise à disposition des habitants.

Pour sa simplicité et sa facilité à mettre en place, le groupe retient la dernière proposition.

L'objectif pour la prochaine réunion est pour chacun de repérer les emplacements les mieux situés ; il faudra également prévoir un petit panneau explicatif sur chaque jardinière ainsi qu'une information dans le bulletin et sur facebook.
Les conseillers adultes vont se rapprocher des services techniques pour envisager la fabrication des jardinières.

Organisation d'un tournoi au city stade

Malheureusement, Richard BOUCHER qui connait bien le sujet est absent. Nous ne pouvons donc pas avancer sur la partie technique de l'organisation.

Sur le fond nous partons sur l'organisation d'un tournoi de foot avec des enfants ou adultes de Corbreuse.

Il reste à définir l'aspect technique de l'organisation du tournoi mais certains choix sont faits :
- nombre de participants (équipes de 5)
- Durée des matchs : 20 mn
- Faire un choix entre se contenter des matchs ou ajouter des concours de jeux

Prochaine réunion Jeudi 20 avril à 18h30

Dam nature
DAMIEN COUTURIER
5, rue du Petit Four
91410 CORBREUSE
Tél : 06.21.15.63.32
01.64.95.58.64
Site : www.dam-nature.com
Dam nature Jardinage
Piscine
Bassin de baignade
Terrassement
Maçonnerie
Eclairage de jardin
Arrosage automatique
Clôture
Terrasse en Bois
Expert jardins
Paysagiste par nature
UNEP
les entreprises du paysage
Entretien de jardin
pour les particuliers
en service à la personne
Prestataire agréé par l'état,
bénéficiez de -50% d'impôts*
*Sous réserve de conditions

TOUS VEHICULES
Tourisme - Utilitaires
Camping-Car - 4x4 - Véhicules de collection
CONTROLE TECHNIQUE
DOURDANNAIS
Gérant : Marc NOEL
Ouvert du lundi au samedi
avec ou sans rendez-vous
13 rue d'Orsonville 91410 Dourdan
Tél. : 01 60 81 01 28
N° D'IMPRIMÉ : XXXXXX

Déclarations préalables

- Mr MASENGO
DP 091 175 17 10002
Transformation du garage en chambre

- Mr JIDOUARD
DP 091 175 17 10003
Suppression d'une cheminée

- Mr DUBUT
DP 091 175 17 10004
Changement de velux en lucarnes

- Mr COZIC
DP 091 175 17 10005
Changement de fenêtres

- Mr TANGUY
DP 091 175 17 10006
Changement porte de garage

Sylvie Coiffure

Sylvie Coiffure

Ouvertures :
Mardi : 9h00-12h00 / 14h00-18h30
Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-19h00
Jeudi : 9h00-12h00 / 14h00-20h00
Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-19h00
Samedi : 8h30-17h00

5, place de Garlande
91410 Corbreuse
RM : 424407963-910
01.64.59.52.36

CHAUFFAGE CENTRAL – COUVERTURE
PLOMBERIE – SANITAIRE

ETS DON ERIC
1 Chemin des Ecrouelles
91410 CORBREUSE

Tel : 01 64 59 36 39
boisdam@aliceadsl.fr

Traitement des toitures
Pose d'adoucisseurs

GARAGE LEROY
Toutes marques - Peinture - Mécanique - Carrosserie

- Pneus, vidange, freins, échappement, amortisseurs, train-avant, pare-brise : réparation ou remplacement.
- Paiement en quatre fois sans frais sous réserve d'acceptation du dossier
- Prêt de véhicule

Z.A. de Marly - CORBREUSE - 01.64.59.45.50
Lundi / Vendredi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h00
Mardi / Mercredi / Jeudi : 8h30 - 12h00 // 13h30 - 18h30

ÉTAT CIVIL

Naissances

22 février 2017 : Julia DAVID ; **26 mars 2017** : Robin MAUTREF.

Décès

18 février 2017 : Madeleine DAGNET veuve POTIN ; **22 février 2017** : Geneviève CHEVALLIER veuve HAMOIGNON ; **16 mars 2017** Nicole HERANCE épouse MELLOT ; **1er avril 2017** : Marc LECHEVALLIER.

VIE DE LA PAROISSE

Date de la prochaine messe à Corbreuse : **le samedi 6 mai**.

1,rue des entrepreneurs
91410 CORBREUSE
01.64.59.44.14
ecra.sarl@hotmail.fr
SARL ECRA
COUVERTURE / ISOLATION
CAPTEURS SOLAIRES
PLOMBERIE / CHAUFFAGE
Francis Peschot

AFFAIRE DE BEAUTE
SOINS VISAGE ET CORPS
SOINS DES MAINS ET PIEDS
EPILATIONS
PULVERISATION D'AUTOBRONZANT
8 PLACE DE GARLANDE
91 410 CORBREUSE
01 64 59 02 78
affairedebeaute@voila.fr
BIJOUX FANTAISIES
DEPOSITAIRE PAYOT

AU FIL DES 4 SAISONS
Entretien - Création des Espaces Verts
Elagage - *(Devis Gratuit)*
1 Rue Saint Périer - CORBREUSE
Stéphane BANCE
01 60 81 92 55
aufildes4saisons91@free.fr

CENTRE D'ESTHÉTIQUE

"Affaire de Beauté"
8 Place Etienne de Garlande
Tél : 01 64 59 02 78
Du mardi au vendredi : 10h00 à 12h00
14h00 à 19h00
Samedi : 9h00 à 14h00
sur RDV l'après-midi

SYLVIE COIFFURE

5 Place Etienne de Garlande
Tél : 01 64 59 52 36
Mardi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30
Mercredi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Jeudi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 20h00
Vendredi 9h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Samedi : 8h30 à 17h00

CAFÉ LE CLOS DE COIGNIÈRES

9 rue des Montceaux
Lundi - Mercredi - Jeudi : 7h30 à 13h30
16h00 à 20h00
Vendredi : 7h30 à 13h30
16h00 à minuit
Samedi : 8h00 à 13h30
16h00 à 20h00
Dimanche : 10h00 à 13h30
16h00 à 20h00

Dépôt de pain

EPICERIE

Place Etienne de Garlande
Tél : 09 51 52 53 99
Du lundi au dimanche : 7h30 à 13h00
15h30 à 20h00

Dépôt de pain

PERMANENCE DE
Mr Denis MOUNOURY
Maire de Corbreuse

Si vous souhaitez rencontrer votre Maire, Denis MOUNOURY, celui-ci vous reçoit sur rendez-vous.

PERMANENCE DE
Mr Michel POUZOL
Député de l'Essonne

Si vous souhaitez rencontrer votre Député, Michel POUZOL, celui-ci vous reçoit sur rendez-vous

Tél : 06.83.51.29.53

PERMANENCE DE
Mr Dominique ECHAROUX
Conseiller départemental
du canton de Dourdan

Si vous souhaitez rencontrer votre Conseiller départemental, Dominique ECHAROUX, celui-ci vous reçoit sur rendez-vous
Tél : 06.09.75.19.19
Mail : decharoux@cg91.fr

LA DÉCHÈTERIE DE DOURDAN

Tél : 06 79 44 85 47
www.sictom-du-hurepoix.fr

Lundi : 14h00 à 17h45
Mardi : fermée
Mercredi : 9h00 à 13h00 / 14h00 à 17h45
Jeudi : fermée
Vendredi : 14h00 à 17h45
Samedi : 9h00 à 13h00 / 14h00 à 17h45
Dimanche : 9h00 à 13h00
La déchèterie est fermée les jours fériés.

INFOS PRATIQUES

PHARMACIE DE GARDE

Pour les jours ouvrés, chaque pharmacie assure un service d'urgence nuit une fois par semaine selon la rotation suivante :

Lundi	Pharmacie Action Pharma
Mardi	Pharmacie de la Croix St Jacques
Mercredi	Pharmacie de la Gare
Jeudi	Pharmacie Jouffroy
Vendredi	Pharmacie du Château

Le service de nuit est assuré sur place jusqu'à 22h30 (sauf la pharmacie Jouffroy jusqu'à 21h30) par le pharmacien de garde. En dehors de ces horaires, pour les ordonnances urgentes, le pharmacien n'ouvrira, pour des raisons de sécurité, que sur appel du médecin prescripteur ou de la gendarmerie.

Les week-end, le pharmacien commence sa garde le samedi soir à l'heure habituelle de fermeture jusqu'au lundi matin.

Avril

2 avril	Pharmacie du Château
9 avril	Pharmacie de la Croix St-Jacques
16 & 17 avril	Pharmacie de Garlande
23 avril	Pharmacie Action Pharma
30 avril	Pharmacie de la Gare

Mai

1er mai	Pharmacie de la Gare
7 & 8 mai	Pharmacie Action Pharma
14 mai	Pharmacie de Garlande
21 mai	Pharmacie de la Croix St-Jacques
25 mai	Pharmacie du Château
28 mai	Pharmacie du Château

Juin

4 & 5juin	Pharmacie de la Gare
11 juin	Pharmacie du Château
18 juin	Pharmacie de Garlande
25 juin	Pharmacie de la Croix St-Jacques

LA PHARMACIE JOUFFROY
6/7 Place Etienne de Garlande
Tél : 01 64 59 52 28

Lundi : 10h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30
Mardi au vendredi : 9h00 à 12h30 et 15h30 à 19h30
Samedi : 9h00 à 13h00
En période de vacances scolaires : 9h00 à 12h30

MÉDECINE DE GARDE

Le week-end ou un jour férié, de 8h00 à 20h00, en l'absence de votre médecin traitant, composez le 01.64.46.91.91.

En cas d'**urgence vitale**, composez le **15**.

PODOLOGUE

Madame PARANT, podologue, assurera sa consultation le **vendredi 19 mai 2017** au Clos de l'Abside.
Prendre rendez-vous au :
01 64 59 65 41

Taxi Corbreuse 7/7
Mr PLANES Romain à votre service
Véhicule tout confort climatisé
Toutes distances, gares, aéroports
Transport de malades assis

Route de Sainte-Mesme
91410 Corbreuse

Agréé sécurité sociale
N° siret : 528 772 445 00011

Tél : 06.07.38.44.25